

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 46 (1951)  
**Heft:** 4

**Vereinsnachrichten:** Schokoladetaler-Liquidation

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

à la modifier. Bagatelle! on les expropria, c'est-à-dire qu'on leur fera violence selon une méthode que Gessler n'eût pas désavouée, sans oser l'appliquer. Il se pourrait que le jeu n'en vaille pas la chandelle et que les frais retiennent l'Etat et les bailleurs de fonds.

Piètre consolation, vraiment. Si l'on ne tire la chose au clair, l'on sera taxé de romantique attardé, de rétrograde, avec quelques épithètes fleuries à l'appui. Il est indispensable de s'expliquer. Or, si intéressante que soit la maison, on ne saurait la défendre au cas où elle ferait un tort quelconque à la population. Les intérêts de celle-ci valent bien qu'on les pèse. Il est indéniable que certains cars étrangers ne peuvent franchir le goulet d'Evolène, et que la vallée leur devient interdite. La ruelle élargie permettrait d'aménager la place du village en parc de garage. Ce serait un gain pour l'hôtellerie et le petit commerce. Les Haudères en profiteraient aussi. Et chacun y trouverait bénéfice. Telle est du moins la thèse des partisans de l'élargissement. Nous voici au cœur de la question, ou plutôt des affaires. Examinons-la de plus près.

En quoi consisterait l'avantage supposé? Dans l'arrivée éventuelle de visiteurs que font miroiter des compagnies de véhicules lourds. Visiteurs d'occasion uniquement qui parcourent la Suisse, et qu'un programme serré entraîne à la hâte. Sans parler du danger accru sur la route périlleuse que côtoie l'abîme, de la concurrence faite aux P. T. T. qui en connaissent tous les virages et les lieux de croisement, qu'en reviendrait-il à la population? Quelques repas dans les hôtels prochains (encore n'est-ce pas certain), quelques boissons rapidement avalées, et qui n'apportent point la fortune.

Quant aux inconvénients certains, il n'est pas besoin d'être prophète pour les prévoir. Le tourisme à la grosse chasse les « habitués » et les alpinistes qui ne prolongent leur séjour qu'en vue d'échapper au brouhaha cosmopolite. Le fait est bien connu, ils fuient à tout jamais de-

vant l'invasion bruyante. Déjà les moteurs les éloignent de la route poussiéreuse qui leur était familière. Au village dont la tranquillité serait bannie, ils ne reviendront plus. Qui oserait souhaiter cela?

Une solution acceptable par les deux parties n'est pourtant pas hors d'atteinte. Elle n'a même rien de nouveau, et le Valais vient d'en faire à Saas-Fee l'heureuse expérience. Un chemin mulétier reliait la station à la plaine. Une route lui a succédé; mais la commune songea d'emblée à ses villégiateurs constants et comprit que le charme des lieux provenait de sa splendeur sauvage.

Sur le conseil du Heimatschutz suisse et de son architecte attitré, M. Kopp, un parc d'automobiles fut établi à 200 mètres du village. Chacun met pied à terre, a le temps d'admirer le cirque grandiose des glaciers et de gagner, comme naguère, par le sentier, la localité pittoresque.

Un parc semblable, en aval d'Evolène, serait facile à installer. Les voitures de tout calibre y attendraient les touristes, heureux, après la montée, de retrouver leurs jambes. Les pneus ne soulèveraient plus la poussière nauséabonde, et les amateurs de silence seraient épargnés. Rien n'empêcherait enfin que le service postal ne se perfectionnât pour conduire aux Haudères qui le désirerait. Du reste les habitants seraient parfaitement capables d'assurer la communication à leur profit et par leurs propres moyens.

Les Evolénards, perspicaces et réfléchis, sauront à n'en pas douter orienter l'avenir avec la sagesse que leur transmirent les anciens. Puisqu'ils ont à choisir entre les touristes d'un jour et les amis constants, on peut leur faire confiance. Il n'en reste pas moins qu'à propos de quelques centimètres de chaussée se ranime ici le conflit général qui oppose dans les Alpes deux clientèles. Dans un pays où de plus graves antagonismes se sont apaisés, l'espérance conserve ses droits.

Henri Naef.

## *Schokoladetaler-Liquidation*

Vom letzten Verkauf der Taleraktion 1951, der umständehalber im Kanton St. Gallen erst am 1./2. Februar stattfinden konnte, ist uns wie alle Jahre eine Anzahl Taler zurückgeblieben.

Diese Taler, die zum größten Teil für den Verkauf im Kanton St. Gallen frisch geprägt werden mußten, bieten wir, solange vorrätig, unsern Lesern und Freunden zum Einstandspreis an.

Die Schachtel zu 25 Stück kostet Fr. 6.25, die Schachtel zu 50 Stück Fr. 12.50, einschließlich Porto und Verpackung. Die Taler sind — auf das Gewicht umgerechnet — billiger als Tafel-schokolade von gleicher Güte (25 Rp. pro Stück), also ein wohlfeiler Znüni für groß und klein. Zudem leisten Sie uns einen Dienst, wenn Sie sich an diesem »süßen Ausverkauf« beteiligen.

Bestellungen sind zu richten an: *Talerverkauf für Heimat- und Naturschutz, Postfach Zürich 23*. Der Versand erfolgt gegen Nachnahme oder Voreinzahlung auf Postcheckkonto VIII 4943, Zürich.